



Mutuelle de Poitiers Assurances

Bois du Fief Clairet BP 80000 - 86066 POITIERS Cedex 9
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, régie par le Code des Assurances
N° TVA : FR 79775715683. La prestation d'assurance est exonérée de la TVA (art. 261C, 2° du CGI)

page 1/2

RENAUD BOUTINON

EI - Agent Général d'Assurance Exclusif

19 allées Fénélon

46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 38 13

Email : agence.renaud.boutinon@mutuelledepoitiers.fr

N° Orias : 07007333 (www.orias.fr)

Le 28 octobre 2024

4100

M OU MME THIERRY MOLES

988 ROUTE DE FONTANET

46000 CAHORS

Référence : 0453642 4100 PM

Objet : Votre plan de prélèvement

Cher Sociétaire,

Votre plan de prélèvement arrive à son terme pour la période en cours.

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'ajustement correspondant, ainsi que votre nouvel échéancier pour la période annuelle à venir.

1/ Ajustement de la période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Solde au 31/10/2024 à régulariser	7,00 €
-----------------------------------	--------

(Voir détail de votre relevé de compte au verso)

Cette somme sera prélevée sur votre compte bancaire à la date suivante :

PRELEVEMENT D'AJUSTEMENT	
8 novembre 2024	7,00 €

2/ Plan de prélèvement pour la période annuelle à venir

Montant prévisionnel de vos cotisations	1039,00 €
---	-----------

(cumul des dernières cotisations annuelles connues de chaque contrat en vigueur)

(Voir détail à la fin de ce courrier)

Le calendrier de vos prélèvements sur la période annuelle à venir s'établit comme suit :

PRELEVEMENTS NOUVELLE PERIODE	
8 janvier 2025	103,00 €
10 février 2025	103,00 €
10 mars 2025	103,00 €
8 avril 2025	103,00 €
9 mai 2025	103,00 €
10 juin 2025	103,00 €
8 juillet 2025	103,00 €
8 août 2025	103,00 €
8 septembre 2025	103,00 €
8 octobre 2025	103,00 €
10 novembre 2025	Ajustement éventuel
8 décembre 2025	Ajustement éventuel

3/ Vos références bancaires

MR MOLES THIERRY

BPO CAHORS GAMBETTA

IBAN = FR76 XXX0 7XXX 2403 221X XX05 9XX

BIC = CCBPFRPPTLS

ICS = FR84ZZZ381357

RUM = ++MDP00052313SO

(en cas d'erreur ou de changement de RIB, prenez contact avec votre Agent ou connectez-vous à votre espace perso www.mutuelledepoitiers.fr)

5269



Détail pour la période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Relevé de compte arrêté au 31/10/2024	DEBIT	CREDIT
Sociétaire 0453642 MME THIERRY MOLES OU	(somme à nous devoir)	
VOTRE SOLDE AU 31/10/2023 (selon dernier relevé du 30/10/2023)	7,00	
COTISATIONS dues sur la période	(977,00)	
. <u>EXPERT PEUGEOT, EQ-053-LS (1739257 E31)</u>		
01/11/2023 Cotisation du 05/11/2023 au 05/11/2024	715,00	
. <u>Accidents du conducteur (1491701 C40)</u>		
01/04/2024 Cotisation du 05/04/2024 au 05/04/2025	100,00	
. <u>Garantie des Accidents de la Vie (1584419 C41)</u>		
01/12/2023 Cotisation du 05/12/2023 au 05/12/2024	162,00	
Vos REGLEMENTS sur la période		(977,00)
08/11/2023 Prélèvement		7,00
08/01/2024 Prélèvement		97,00
08/02/2024 Prélèvement		97,00
08/03/2024 Prélèvement		97,00
08/04/2024 Prélèvement		97,00
10/05/2024 Prélèvement		97,00
10/06/2024 Prélèvement		97,00
08/07/2024 Prélèvement		97,00
08/08/2024 Prélèvement		97,00
09/09/2024 Prélèvement		97,00
08/10/2024 Prélèvement		97,00
SOLDE AU 31/10/2024 (7,00 + 977,00 - 977,00)	7,00	

Vos cotisations pour la période annuelle à venir

Liste des contrats actuellement en vigueur	ECHEANCE	COTISATION
Sociétaire 0453642 MME THIERRY MOLES OU	ANNUELLE	ANNUELLE *
EXPERT PEUGEOT, EQ-053-LS (1739257 E31)	Novembre	769,00
Accidents du conducteur (1491701 C40)	Avril	100,00
Garantie des Accidents de la Vie (1584419 C41)	Décembre	170,00
TOTAL COTISATIONS ANNUELLES TTC		1039,00

* Dernière cotisation annuelle TTC connue qui ne tient pas compte des éventuelles diminutions ou augmentations qui pourraient intervenir dans la période à venir. Les montants exacts vous seront communiqués à l'échéance de chacun de vos contrats.